

## Optera devient le 13e opérateur d'effacement

 [greenunivers.com/2021/02/optera-devient-le-13eme-operateur-deffacement-agree-par-rte-251720](https://greenunivers.com/2021/02/optera-devient-le-13eme-operateur-deffacement-agree-par-rte-251720)

2 février 2021

Par

Romain Chicheportiche

-

2 février 2021



(c) Pixabay

Optera vient d'être agréée par RTE pour participer aux mécanismes d'effacement. Créée il y a 6 mois à peine par des anciens de Bertin Technologies en charge de l'EMS Enerbird, la société s'adresse aux segments des entreprises et des collectivités avec une offre multi-services. L'effacement n'est que l'une des solutions proposées, avec une palette qui va du *monitoring* des consommations énergétiques aux bornes de recharge pour véhicules électriques, en passant par l'autoconsommation photovoltaïque et le stockage.

### Gisement diffus

Optera arrive sur un marché de l'effacement encore à ses prémices, mais déjà bien investi par les poids lourds du secteur à l'instar d'Agregio (EDF), BHC (Total), Engie ou Energy Pool. « C'est pour cela que nous n'allons pas concentrer nos efforts sur les grands sites industriels, mais plutôt sur le grand tertiaire et les collectivités locales. Le gisement y est plus diffus mais énorme et encore peu exploité », explique Sébastien Thiry, co-fondateur d'Optera. Le chef d'entreprise va pouvoir notamment s'appuyer sur les nouvelles réglementations issues du décret tertiaire et de la loi LOM pour accompagner et convaincre ses prospects : « Peu de gestionnaires d'actifs vont pouvoir se plier au décret tertiaire sans réaliser un réel effort », estime-t-il.

La société a signé son premier contrat avec le groupe Botanic pour installer des systèmes photovoltaïques sur les toitures d'une quarantaine de magasins sur les 70 que compte la chaîne, pour un total de 10 MWc. « Le solaire est la technologie la plus mature, donc la plus propice pour entrer dans l'entreprise. Il est alors possible d'envisager un couplage avec des batteries pour maximiser l'autoconsommation et pourquoi pas offrir des services système », poursuit Sébastien Thiry. Un complément de rémunération aujourd'hui trop faible pour équilibrer l'équation économique mais qui pourrait bénéficier d'une prochaine libéralisation de la réserve secondaire, qui applique encore une prime fixe à ces services.

### **Recrutement d'un ancien d'EDF**

Optera souhaite agréger des petites capacités comprises entre 50 et 500 kW. Cela élargit le champ commercial et l'entreprise s'adresse ainsi autant à des chaînes de magasins, que des entrepôts frigorifiques, ou de petits *data centers*. Elle en agrège un au Pays basque d'une capacité de 20 kW avec la possibilité d'élever la puissance à 100 kW.

Le marché de l'effacement est en pleine effervescence avec des volumes appelés sans aucune commune mesure avec les années passées. Une dynamique que le centralien voit logiquement se poursuivre : « le récent rapport de RTE et de l'AIE a confirmé qu'un *mix* électrique à forte proportion d'énergies renouvelables imposait d'importantes flexibilités, dont l'effacement fait partie », estime-t-il. C'est pour anticiper au mieux ces évolutions du marché de l'énergie et se différencier qu'Optera vient de recruter un *joker* : un ancien responsable production d'EDF, passé notamment par les centrales nucléaires de Gravelines et Golfech. Son expérience doit permettre à la jeune entreprise d'appréhender au mieux le poids et l'impact des décisions de l'ancien monopole public sur les marchés énergétiques.